

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29 FEVRIER 2016

DÉLIBÉRATION N° CA/R/2016-006
RELATIVE A L'ADHESION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC
PARC NATIONAL DE LA REUNION AU GROUPEMENT DE COMMANDE
« GROUPEMENT ENVIRONNEMENT HABILLEMENT »

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.331-1 et suivants,

Vu l'article 8, relatif aux groupements de commande, du décret 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics,

Vu le courrier, en date du 28 février 2011, de Madame la directrice de l'eau et de la biodiversité du ministère en charge de l'écologie, concernant l'uniforme commun - vestiaire des agents chargés de missions de police de l'eau, de la nature et des agents assurant la police des espaces naturels protégés,

Sur proposition de Madame la Directrice du Parc National de La Réunion,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Article 1 :

Approuve la proposition d'adhésion de l'établissement public Parc National de La Réunion au groupement de commande « *groupement environnement habillement* » pour l'acquisition groupée des effets constituant la tenue des agents de terrain et de certains personnels techniques, afin d'une part de respecter les règles des marchés publics et d'autre part d'obtenir les effets constituant cette tenue au meilleur rapport qualité / prix. Cette adhésion est conclue pour une durée de quatre ans à partir de la signature de la convention constitutive du groupement de commande (2017 – 2020),



Article 2 :

Reconnaît l'Office national de la chasse et de la faune sauvage comme coordonnateur du dit groupement,

Article 3 :

Mandate Madame la Directrice du Parc National de La Réunion pour signer la convention de groupement négociée avec les autres partenaires, telle que le projet figure en annexe, et pour assurer tout acte de gestion lié à ce projet.

Adoptée à la Plaine-des-Palmistes, le 29 Février 2016

Le Président



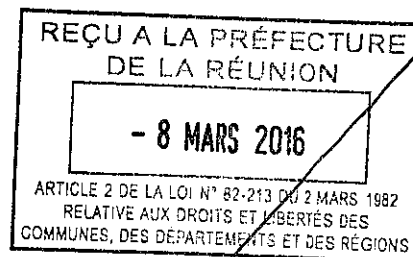
Daniel GONTHIER

Pour la Directrice empêchée,

Le Directeur Adjoint



Emmanuel BRAUN



Diffusion et publication :

Recueil des actes administratifs du Parc national de La Réunion
Affichage siège (2 mois)

Date de publication :	
Date d'affichage	
Date de retrait	